

Objet : Avis sur la fermeture temporaire de la pêche de la moule et du pétoncle dans le bassin d'Arcachon

N/Réf. : LER/AR/051-2016/HOJ/ft

V/Réf. : 423/DIRM

**Direction Interrégionale de la mer
Sud-Atlantique**

33074 BORDEAUX

Arcachon, le 16 Novembre 2016

Dossier suivi par Gilles Morandea, Nathalie Caill Milly (Ifremer Anglet), Isabelle Auby, Hélène Oger Jeanneret (Ifremer Arcachon)

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station d'Arcachon
Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France

téléphone 33 (0)5 57.72.29.80
télécopie 33 (0)5.57.72.29.99
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Directeur,

Vous avez souhaité l'avis d'Ifremer pour vous « assurer que la période d'arrêt de la pêche proposée par les professionnels est de nature à favoriser la croissance des moules de manière à augmenter significativement leur taille et par là même leur commercialisation » et de déterminer si la fermeture « permettrait ainsi de tendre vers un rendement maximal durable ». Le projet d'arrêté (issu de la délibération n°2016-26 du CRPMEM d'Aquitaine) prévoit que la fermeture de la pêche à la drague des moules et des pétoncles sur le bassin d'Arcachon serait effective entre le 1er janvier et le 31 mai 2017.

Moules

Cette ressource ne faisant pas l'objet d'un suivi particulier (à l'inverse des palourdes), l'état actuel des gisements de moules dans le bassin d'Arcachon n'est pas connu (biomasse, répartition en taille, surface des gisements,...). La seule mesure de stock, réalisée en 2011 (Sanchez *et al.*, 2011), a permis d'estimer le tonnage de moules intra-bassin à 790 tonnes (\pm 275 tonnes soit une précision de 35%).

Dans le bassin d'Arcachon, la pêche aux moules s'opère principalement à partir de navires (4 à 15 selon les années), qui draguent les bivalves fixés sur les sédiments meubles. Entre 2012 et 2015, les débarquements annuels ont varié entre 230 et 490 tonnes avec un effort de pêche plus important au troisième trimestre (Source: SIH Ifremer-SIPA/DPMA).

La croissance des moules dépend principalement des facteurs environnementaux (température, salinité, hydrodynamique et richesse trophique). Si la croissance des moules à l'intérieur du bassin n'a pas fait l'objet de travaux scientifiques, elle a été suivie, dans le cadre du réseau REMOULA, dans les Pertuis Charentais (Robert *et al.*, 2007). Les résultats de cette étude pluri-annuelle sur

différents sites indiquent, dans certains cas, une croissance concentrée sur le printemps et dans d'autres cas une croissance régulière durant les quatre saisons. Si les moules du bassin d'Arcachon présentent les mêmes caractéristiques temporelles de croissance, le printemps est, dans tous les cas, une période d'augmentation de biomasse et l'arrêt de la pêche entre l'hiver et le printemps permettra de disposer de populations de moules plus développées à la reprise de la pêche.

Dans le bassin d'Arcachon, la maturation des gamètes débute en octobre et la principale période de ponte intervient au printemps aux environs d'avril (Lubet, 1959 ; temporalité confirmée par le suivi du CREAA en 2016). On peut donc présager que la période proposée d'absence de pêche favorisera l'émission de gamètes par les géniteurs non soustraits au stock, et donc le recrutement de naissain de moules.

Comme c'est toujours le cas pour les invertébrés aquatiques, le succès de la reproduction de ce bivalve est fortement dépendant des conditions environnementales.

D'après les ostréiculteurs, la quantité de naissain fixé sur les poches d'huîtres est plus importante actuellement que par le passé. Si elle s'avère fondée, cette observation traduit une augmentation du stock de géniteurs et/ou un meilleur succès de la reproduction de cette espèce dans le bassin. Ce fort recrutement complique l'entretien des concessions ostréicoles, les jeunes moules colonisant à la fois les coquilles contenues dans les poches d'huîtres, les chantiers, et les sédiments des parcs.

Il semble donc probable que les dates de fermeture de la pêche aux moules proposées par le CRPMEM seront favorables à la croissance et au recrutement de naissain de cette espèce, ce dernier aspect pouvant par contre être considéré comme préjudiciable pour l'activité ostréicole. A cet égard, l'avis du CRCAA devrait être sollicité.

Pétoncles

Après avoir été très abondants (avant les années 1950) dans les chenaux du bassin, puis en avoir quasiment disparu (Lubet, 1959), les populations de pétoncles ont recolonisé de petites zones infralittorales sur l'ensemble du bassin, ces populations se fixant sur les coquilles de bivalves, les pierres, les pignots coulés et les poches d'huîtres immergées. Pour expliquer cette raréfaction autour des années 1950, cet auteur met en cause la surpêche (à la drague) et l'occurrence de chutes de salinité (< 20) mal supportées par cette espèce. On ne dispose d'aucune donnée récente de répartition ou de stock de cette espèce dans la baie, dont il faut d'ailleurs remarquer qu'elle ne fait l'objet d'aucun **classement de salubrité** dans le bassin.

La base SIH Ifremer/SIPA/DPMA ne contient aucune donnée sur la pêche de cette espèce dans le bassin d'Arcachon, Les données BPA-CRPMEM font néanmoins état d'une pêche de une à deux tonnes de pétoncles par an depuis 2014.

Les travaux de Robert *et al.*, (1994) ont mis en évidence une croissance des pétoncles tout au long de l'année dans le bassin d'Arcachon, celle-ci étant particulièrement rapide entre le début du printemps et la fin de l'automne.

D'après Lubet (1959), la reproduction du pétoncle est estivale (juillet), des émissions larvaires se produisant également parfois en automne.

Il semble donc probable que les dates de fermeture de la pêche aux pétoncles proposées par le CRPM soient favorables à la croissance de cette espèce, mais que leur capture estivale pourrait être préjudiciable au potentiel reproducteur, via une diminution du stock de géniteurs. Dans tous les cas, ce gisement devra faire l'objet d'un classement de salubrité avant la poursuite de son exploitation.

En conclusion, l'Ifremer émet un avis favorable sur la fermeture de la pêche des moules et des pétoncles dans le bassin d'Arcachon, assorti de la recommandation suivante :

- Il nous semble indispensable de recueillir l'avis des professionnels de la conchyliculture sur ce dossier ;
- S'il s'avère qu'une pêcherie de pétoncles s'est développée, la poursuite de cette activité nécessite un classement de salubrité et des déclarations de capture via les fiches de pêche.

Veuillez accepter Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Responsable de la station IFREMER d'Arcachon

Copies : *Contributeurs de l'avis*
HGS La Rochelle
Centre Atlantique Ifremer Nantes
Responsable Unité « Littoral »
Responsable ODE
Responsable RBE
LTBH Lorient
RH Boulogne
Cellule avis « UL »

Références bibliographiques

Lubet Pierre (1959). Recherches sur le cycle sexuel et l'émission des gamètes chez les mytilidés et les pectinidés (mollusques bivalves). *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes*, 23, 395-547.

<http://archimer.ifremer.fr/doc/1959/publication-4507.pdf>

Robert René, Trut Gilles, Laborde Jean-Louis, Miner Philippe (1994). Bilan des essais d'élevage du pétoncle noir, *Chlamys varia* (Linné) dans le Bassin d'Arcachon France. *Haliotis*, 23, 155-168. Open Access version :

<http://archimer.ifremer.fr/doc/00000/6193/>

Robert Stéphane, Soletchnik Patrick, Le Moine Olivier, Zanker Sebastien (2007). Bilan d'étude sur la croissance de la moule (*Mytilus edulis*) sur bouchots et filières dans les Pertuis Charentais entre 2000 et 2005 (Réseau REMOULA).